

Allianz 



MULTIRISQUE ALLIANZ SOLUTION ENTREPRISE

**Ensemble,
protégeons
votre entreprise**

Protégez votre entreprise

Face aux nombreux risques d'exploitation portant sur les activités industrielles et commerciales, vos actifs matériels, financiers et votre réputation sont vulnérables. Votre activité pourrait même être interrompue.

Pour votre sérénité, Allianz vous propose sa nouvelle solution multirisque.



Les 3 raisons de souscrire la multirisque Allianz Solution Entreprise

1 Des garanties adaptées aux risques de votre PME

- Vos interlocuteurs Allianz sont **des professionnels de l'assurance**. Ces conseillers sont pour vous de véritables partenaires, présents aux moments clés que traverse votre entreprise et bien sûr, en cas de sinistre.
- **Grâce au large choix de garanties et de franchises**, vous pouvez compter sur un programme d'assurance complet adapté à vos activités.

2 L'expertise Allianz

- **L'excellence technique en matière de risques industriels et commerciaux** se révèle à tous les niveaux : conseil en prévention des risques, garanties conçues pour protéger vos activités, assistance en cas de sinistre.
- **Allianz, un assureur engagé en responsabilité sociétale et environnementale (RSE) :**
 - notre démarche de prévention des risques vise à protéger à la fois vos biens et l'environnement,
 - les entreprises labellisées RSE bénéficient d'un tarif préférentiel,
 - nos garanties de responsabilités liées à l'environnement vous donnent les moyens d'engager au plus vite les frais d'urgence et les mesures de dépollution et d'indemnisation des préjudices écologiques,
 - vos installations de production d'énergie renouvelables peuvent aussi être assurées,
 - pour la promotion du zéro papier, nous vous proposons aussi une souscription dématérialisée.

3 La simplicité

- Un contrat **multirisque tout en un**, qui regroupe à la fois vos garanties de dommages aux biens, de pertes financières consécutives au sinistre, de responsabilités civiles, de prestations d'assistance et même de protection juridique.
- Vous pouvez assurer **jusqu'à 10 sites** de fabrication, de stockage, de vente ou bureaux dans le même contrat.
- L'offre vous permet aussi de sélectionner un seul volet de garanties si tel est votre besoin : responsabilités civiles ou dommages aux biens.

Reposez-vous sur l'expertise⁽¹⁾ Allianz



La prévention des risques

Une véritable démarche de partenariat « gagnant-gagnant »

Maîtriser les risques de dommages aux locaux et d'interruption de l'activité, c'est autant d'interventions allégées pour l'assureur et de drames évités pour vous.

Nous vous aidons à **maîtriser les risques** incendie/explosion et vol/intrusion/malveillance grâce à une méthode qui repose sur deux piliers complémentaires :

- agir sur les **probabilités** de survenance grâce aux mesures de prévention,
- **réduire leur gravité** par des moyens de protection adaptés.

Souscrire un contrat Allianz Solution Entreprise, c'est :

- Être **accompagné** pour comprendre les vulnérabilités et prendre des mesures pour éviter les sinistres au sein de vos sites industriels et commerciaux, particulièrement exposés. À la suite d'une **visite sur site**, Allianz vous élabore un **plan de prévention personnalisé**.
- Être **guidé sur la mise en place de mesures simples et efficaces** (consignes, procédures, formation...) peu coûteuses.
- **Bénéficier d'une cotisation d'assurance qui tient compte de votre implication en matière de prévention.**

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 70 %⁽²⁾ des incendies peuvent être évités en appliquant ces mesures simples.

(1) Données 2020.

(2) Résultat d'une étude portant spécifiquement sur les sinistres Incendie des entreprises industrielles et commerciales.

Des solutions pour chacun de vos besoins



Anticipez les risques de dommages aux locaux et à leur contenu. Pour que l'activité reprenne au plus vite à la suite d'un sinistre, l'indemnisation sera essentielle pour vous rééquiper ou reconstruire.



- **Incendie** et événements assimilés
- **Tempête-grêle-neige**
- **Catastrophes naturelles**
- **Attentats**
- **Dégâts des eaux** (y compris refoulements des égouts, inondations non déclarées, catastrophes naturelles)



Assistance :

- En cas de locaux sinistrés (détaillée page 6) notamment suite à intempéries
- Si l'entreprise est **en situation de crise**, notamment médiatique
- Nettoyage du web en cas d'atteinte à l'e-réputation

Notre contrat s'adapte aux risques spécifiques à votre activité.



- **Vol et vandalisme** y compris vandalisme sur les parties extérieures
- **Dommages électriques**
- **Bris des glaces**
- **Bris de matériels** : de production/de moules et modèles/de matériel informatique et de bureautique
- Extensions possibles aux **matériels nomades en tous lieux, installations privatives de production d'énergie et autres aménagements extérieurs**
- Perte de produits conservés en atmosphère contrôlée
- **Perte de liquides** (coulage)
- **Transports privés** : vol et dommages aux marchandises transportées, jusqu'à 10 véhicules assurés
- Autres dommages matériels

Des valeurs d'indemnisation plus élevées peuvent vous être conseillées :



- **Renfort d'indemnisation** : indemnisation de la vétusté jusqu'à 33 % sur les biens immobiliers et remplacement à neuf des matériels de moins de 10 ans pour toutes les garanties souscrites
- **Augmentation des montants de certaines garanties**

Anticipez les conséquences financières d'un arrêt d'activité. Renforcez votre protection face à davantage d'événements !

	 <ul style="list-style-type: none">• Indemnisation des Pertes d'exploitation suite à des dommages matériels garantis• Sur 12, 18 ou 24 mois au choix• Y compris suite à Bris de Matériels de production ou Vol et autres dommages matériels⁽³⁾
	 <ul style="list-style-type: none">• Frais supplémentaires d'exploitation seuls• Perte de valeur vénale totale ou partielle
	 <ul style="list-style-type: none">• Pertes d'exploitation suite à carence de fournisseurs

Être accompagné en cas de mise en cause de vos Responsabilités Civiles de chef d'entreprise.

Bien gérer ces incidents est important pour votre entreprise.

	 <ul style="list-style-type: none">• RC Exploitation• RC après livraison de produits• RC résultant d'une cyberattaque⁽⁴⁾• Responsabilités liées à l'environnement⁽⁴⁾
	 <ul style="list-style-type: none">• Défense pénale et recours suite à un accident
	Autres garanties de responsabilités civiles selon vos besoins : <ul style="list-style-type: none">• RC professionnelle Études pour compte de tiers non suivies de réalisation• Renfort RC utilisation professionnelle de drones• Renfort RC exportation aux USA/Canada• Renfort frais de retrait des produits livrés

Vous libérer des problèmes juridiques et du temps à y consacrer, c'est aussi notre métier !

	La solution Protection juridique⁽⁵⁾ c'est : <ul style="list-style-type: none">• Une hotline pour répondre à vos questions juridiques en prévention de tout litige• Des fiches conseil en ligne pour vos démarches, accessibles 24H/24
	Et, en cas de litige : <ul style="list-style-type: none">• L'accompagnement par nos juristes jusqu'à résolution complète• La prise en charge de tout ou partie des frais de justice, jusqu'à 20 000 € par litige

Parce que les imprévus surviennent aussi lors des déplacements⁽⁶⁾, optez pour nos prestations d'assistance complémentaires.

	<ul style="list-style-type: none">• En cas d'accident, maladie ou décès• Assistance juridique à l'étranger
---	---

Les garanties et prestations présentées dans cette brochure sont un extrait de l'offre et s'exercent selon les clauses et conditions de votre contrat Allianz Solution Entreprise en fonction des garanties souscrites.

(3) Période d'indemnisation réduite dans ce cas et sous réserve d'avoir opté pour les garanties relatives à ces événements.

(4) Toutes activités sauf exceptions.

(5) Conditions et limites de cette option de Protexia décrites dans l'Annexe Protection Juridique aux Dispositions Générales Allianz Solution Entreprise.

(6) Option disponible pour les contrats comportant le volet de garanties de responsabilités civiles.

Comptez sur nous en cas de sinistre



Allianz à vos côtés pour vous indemniser au plus vite⁽⁷⁾

Pour les sinistres courants, des procédures simples et rapides :

- **Règlement en 2 temps** : cette solution sans expertise vous permet de démarrer sans tarder les travaux de réparation grâce à une avance de 50 % du devis de votre artisan.
- **L'Expert connecté** : grâce à une appli et à votre smartphone, l'expertise est plus rapide.

En cas de sinistre important, nous coordonnons toutes nos actions sur le terrain pour permettre le redémarrage rapide de votre activité.

Aperçu de nos prestations :

- **L'Expert vu du Ciel** : Allianz se sert d'un drone pour faciliter l'expertise des lieux difficiles d'accès et accélérer la prise de décision sur les mesures les plus adaptées.
- **L'Unité Mobile d'Intervention** : le camion Allianz se déplace sur le site de catastrophes de grande ampleur. Aménagé sur un espace de 55 m², cette logistique permet de coordonner sur le terrain l'action des réparateurs et des experts et d'accélérer l'indemnisation.
- **Continuité +** : lorsque le pronostic vital de l'entreprise est engagé, Allianz constitue, dès les premières heures du sinistre, une équipe indemnisation pluridisciplinaire. Ces experts mettent en place les mesures destinées à redémarrer au plus vite l'activité (recherche de locaux temporaires et de matériel spécifique, organisation de sous-traitance totale ou partielle, soutien financier d'urgence, décontamination des locaux, reconstruction...).

Les principales prestations d'assistance d'urgence incluses au contrat⁽⁸⁾

- **Préservation de vos locaux professionnels (interventions organisées et prises en charge) :**
 - mise en sécurité et gardiennage de vos locaux, accompagnée d'un nettoyage de vos installations,
 - transfert du mobilier et/ou du stock dans un local temporaire.

Et si le sinistre survient à la suite d'intempéries :

- augmentation de la prise en charge du nettoyage des locaux sinistrés, jusqu'à 7 000 €,
- bâchage des toitures endommagées, pompage de l'eau, traitement anticorrosion,
- assistance à la gestion des stocks endommagés.
- **Organisation de votre retour en urgence.**
- **Assistance psychologique.**
- **Assistance à la gestion de crise** (prestations forfaitaires de conseil et de veille renforcée).

(7) Solutions proposées sous réserve d'éligibilité selon l'estimation des dommages.

(8) Conditions et limites décrites dans l'Annexe Convention Assistance Allianz Solution Entreprise délivrée en présence de la garantie Incendie. Prestations à la demande de l'assuré.

Notre fierté : la **satisfaction** de nos clients

« Un accompagnement de qualité, vraiment, sur tous les plans. Allianz a réagi très vite et l'organisation mise en place fut réellement efficace, un vrai soutien moral et financier qui m'a donné confiance pour redémarrer l'activité. J'ai maintenant des locaux neufs et opérationnels. Des pertes d'exploitation correctement couvertes aussi. »

M. G., Inspecteur Souscription Entreprises Allianz.
Sur une expérience de M B Courtage d'Assurances
pour un client d'import-export à Paris.

M. R., Président de la S.A. ICA (Somme)
2 300 m² d'usine détruits par un incendie survenu lors
d'un pic d'activité. Les équipes Allianz ont coordonné
les interventions à la hauteur des enjeux financiers et
commerciaux. Notre réactivité ainsi que celle de notre
assuré ont permis de redémarrer l'activité vingt jours
après l'incendie dans les locaux temporaires avec une
partie du matériel décontaminé.

« L'entreprise a pu concrétiser son projet d'assurance pour deux sites en à peine un mois et demi. Le courtier et le client sont très satisfaits. La nouvelle offre a le mérite de conjuguer RC et Dommages aux biens en un seul contrat, c'est très efficace. »

« Nous ne voulions pas attendre plus longtemps pour vous exprimer nos plus vifs remerciements pour une affaire menée avec une remarquable rapidité et un exceptionnel professionnalisme de la part de vos équipes et de vos experts. »

M. C., Secrétaire Général de NEXIRA, à
la suite de l'indemnisation de pertes de
marchandises entreposées (Rouen).

« En une dizaine de jours, le travail des experts et des assurances était bouclé et la reconstruction pouvait être mise en œuvre. M. T., l'Agent Général Allianz a été d'une très grande réactivité. Dès le lendemain de l'incendie, il était là et il m'a accompagné jusqu'à la réouverture du magasin ; il a aussi été un appui majeur pour l'indemnisation de nos grosses pertes d'exploitation. »

M. M., gérant de
MR BRICOLAGE
(La Tranche sur mer),
lors de la réouverture
du magasin quatre mois
après l'incendie.

Mme M.-L. V., Présidente de la société AJ2C
(Eure). Six semaines après l'incendie qui
a entièrement détruit le bâtiment principal,
l'activité avait repris en mode dégradé en
attendant la reconstruction. Trois mois après le
sinistre, 75 % du CA était déjà sauvé.

« La réactivité de vos collaborateurs me permet ainsi qu'à mon équipe, de retrouver le sourire, de croire en l'avenir. Votre compagnie a mis en place tous les moyens pour nous aider à faire face à cette terrible épreuve. [...] C'est vraiment important pour un chef d'entreprise de bénéficier d'un tel accompagnement quand surgit une telle catastrophe. »

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



AWP France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7.584.076,86 €.
490 381 753 RCS Bobigny

Société de courtage d'assurances

Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr

Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen

Désignée sous le nom commercial « Allianz Assistance »

www.allianz-partners.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

